

Département de la Drôme

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL

Nombre des membres

Afférent au Syndicat 9

En exercice 9

Présent 7

Votant 7

Date de convocation : 16/11/2021

**Reconquête de la qualité de
l'eau / Albon et Manthes /
Demande d'aide auprès de
l'Agence de l'Eau pour les
actions agricoles**

Délibération n°35-2021

Séance du 10 décembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le dix décembre, le Bureau Syndical dûment convoqué, s'est réuni à 8 heures 30 en session ordinaire à Anneyron sous la présidence de M. David BOUVIER.

Présents : David BOUVIER, Marin DERNAT, Patrick GAUTHIER, Gilles MORGUE, Patrice REBOULLET, Jean-Marc ROZIER et Stéphane SARRAZIN.

Le Président rappelle aux membres du bureau :

- que les captages de l'île à Manthes et des Près Nouveaux à Albon sont inscrits comme captages prioritaires ;
- que des actions agricoles sur les Aires d'Alimentation des Captages (AAC) sont prévues en lien avec les Chambres d'Agricultures de la Drôme, de l'Isère et de l'Association Drômoise d'Agroforesterie.

Le Président informe les membres du Bureau Syndical que l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse peut allouer une aide financière à hauteur de 70% pour ce programme d'actions agricoles.

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- AUTORISE le Président à solliciter l'aide financière de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse pour le financement de ces actions agricoles.
- AUTORISE le Président à signer toutes les pièces s'y rapportant.

Fait et délibéré au jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Président,
David BOUVIER

